

Commune de Villebarou

date de dépôt : 09 juin 2015

demandeur : SARL SAFIM, représentée par  
THAUVIN Fabien

pour : modification portant sur la possibilité de  
regrouper deux ou plusieurs lots contigus

adresse terrain : RUE du Moulin, à Villebarou  
(41000)

17 JUIL. 2015

**ARRÊTÉ**  
**accordant un permis d'aménager modificatif**  
**au nom de la commune de Villebarou**

**Le maire de Villebarou**

Vu la demande de permis d'aménager modificatif présentée le 09 juin 2015 par SARL SAFIM, représentée par THAUVIN Fabien demeurant 29 RUE des Montées, Orléans (45100) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour modification portant sur la possibilité de regrouper deux ou plusieurs lots contigus, afin d'implanter une habitation ainsi que la modification du règlement du lotissement (article 1)
- sur un terrain situé RUE du Moulin, à Villebarou (41000) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 9 mai 2006, modifié le 6 septembre 2010 et le 26 mai 2014 ;

Vu le permis initial n° 04127613C0001 accordé le 03/10/2013, modifié le 26/06/2014 ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le permis MODIFICATIF est ACCORDE sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées ci-dessous.

**Article 2**

Les prescriptions antérieures restent applicables.

**Article 3**

M. le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à **SARL SAFIM, représentée par THAUVIN Fabien**

Copie du présent arrêté sera adressé à :

M. le Préfet en application de l'article L 424-7 du code de l'urbanisme, le  
M. le Directeur Départemental des Territoires

17/07/2015

Fait à Villebarou, le 9 juillet 2015

L'Adjointe au Maire,  
Laurence BUCCELLI

